LE PHÉNOMÈNE NE CESSE DE PRENDRE DE L'AMPLEUR

136 harraga interceptés en quatre jours

Un nouveau bilan effarant sur les tentatives de fuite de jeunes Algériens vers l'Europe a été rendu public hier par les services chargés de la surveillance de l'émigration clandestine : en une seule nuit, pas moins de 108 personnes ont tenté de rejoindre le continent européen par la mer avant d'être rattrapées par les gardes-côtes.

Photos : DR

13 272 personnes ont réussi à traverser la Méditerranée entre janvier 2009 et juin 2015.

Le chiffre est alarmant et démontre, si besoin est, toute l'ampleur d'un phénomène qui en dit long sur l'état d'esprit qui règne au sein de la jeunesse algérienne. 108 personnes qui tentent de fuir en une seule nuit est un fait frappant, presque un drame qui nous renvoie, à moindre échelle, à une image de boat-people dans un pays en crise aiguë. Selon le communiqué du ministère de la Défense nationale, qui publiait hier l'information, la tentative a été déjouée au cours de la nuit du samedi par les gardes-côtes de Annaba. Le groupe qui tentait de prendre la fuite s'était réparti à bord de neuf embarcations de fabrication artisanale et a été intercepté au lieu-dit Ras-El-Hamra.

Le phénomène aurait pu être perçu comme étant conjoncturel si deux autres évènements similaires n'étaient survenus au cours de la même semaine. Un jour auparavant, vendredi, un autre communiqué du MDN annonçait l'interception là aussi de 15 autres Algériens dans des conditions similaires et toujours à Ras-El-Hamra. Et ce n'est pas tout. Car deux jours auparavant, mercredi, la même source annonçait l'interception, au large de Annaba, de 13 autres personnes qui tentaient de rejoindre l'Europe. En tout, 136 personnes interceptées en l'espace de quatre jours. Le phénomène des «harraga» enregistrerait-il une hausse ? Aurait-il un lien avec les premières conséquences de la crise que traverse le pays marquée par une dégradation du niveau de vie et un manque de perspective flagrant qui concerne toute la jeunesse algérienne ? Il y a moins de six mois, une étude menée par le Centre de recherches en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) nous informait que 36% des émigrés clandestins algériens ne sont autres que de jeunes universitaires à la recherche d'un lendemain meilleur. Pour Rym Othmani, la conférencière qui exposait les résultats de sa recherche, il s'agissait de «diplômés et de travailleurs qualifiés, âgés de 18 à 30 ans avec une prédominance d'hommes de la classe moyenne ayant affronté un marché du travail précaire qui se sont inscrits dans une démarche d'autonomie et tentent l'aventure». La chercheuse a évoqué l'existence d'un sentiment d'exclusion et informe que 27% de ces émigrés détiennent des diplômes ou des qualifications de la formation professionnelle. D'autre part, et selon un bilan établi par la Laddh, 13 272 personnes ont réussi à traverser la Méditerranée durant la période qui s'étend de janvier 2009 à juin 2015. Les toutes récentes informations publiées par le ministère de la Défense laissent, cependant, entendre que nous assistons actuellement à une aggravation du phénomène. Tout comme le récent rapport publié par la Gendarmerie nationale, lequel annonçait une hausse de 75% des conflits sociaux en Algérie, ces communiqués du MDN ne peuvent passer inaperçus dans le sens où ils renseignent sur l'état d'esprit qui règne au sein de la société.

A. C.

NOYADES, ACCIDENTS DE LA ROUTE, FEUX DE FORÊT...

L'imprudence comme facteur primaire

L'imprudence et le non-respect des lois et règles sont les deux facteurs primaires qui provoquent les accidents sur nos routes et les noyades dans nos plages. C'est le constat relevé hier, par le bilan de la Protection civile établi jusqu'au 15 août dernier.

Les plages ont fait 105 morts cette année.

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - Depuis le début de la saison estivale, la Protection civile a connu une importante activité opérationnelle. «Le nombre des interventions de nos unités a grimpé d'un coup, notamment sur les plages, pour les feux de forêt et même pour les accidents de la route», fait remarquer le colonel Farouk Achour, directeur de la communication de la Protection civile, hier à Alger, lors de la présentation du bilan des plages, des feux de forêt et des accidents de la route pour la période du 1er juin dernier au 15 août 2016.

Renforcées par 16 569 maîtres nageurs, sauveteurs et plongeurs professionnels, les plages ont fait cette année 105 morts dont 68 personnes noyées dans des plages interdites à la baignade. «16 morts ont été enregistrés en dehors des heures de surveillance et treize cas de décès durant les journées où la baignade était interdite (fanion rouge)», précise le colonel Achour.

Selon lui, la saison estivale 2016 a été marquée par une hausse de l'affluence vers les plages qui a atteint 3,60%. Une situation qui a justement provoqué une augmentation de 32,55% du nombre d'interventions des éléments de la Protection civile. «Nous avons enregistré 50 875 interventions en 2016 contre 34 315 durant la même période en 2015», dit-il.

Le nombre de personnes sauvées d'une noyade réelle, poursuit-il, est passé de 34 504 personnes en 2015 à 21 574 en 2016. Il pointe du doigt l'«imprudence» de certains baigneurs. D'ailleurs, poursuit-il, «la majorité des noyés sont des adolescents, ce qui met en évidence le facteur de l'imprudence comme cause primaire de noyade».

Les plans d'eau (barrages, oueds, lacs, mares d'eau, retenues collinaires et piscines) ont également fait leur lot de victimes. Jusqu'au 15 août dernier, 85 décès ont été enregistrés. Un phénomène qui, dira l'intervenant, ne cesse de prendre de l'ampleur avant de rappeler que 101 cas de noyade dans ces plans d'eau ont été enregistrés en 2015.

Faire respecter les règles reste, pour le colonel Achour, une mission «très difficile». «L'imprudence des citoyens nous coûte cher», dit-il, rappelant ainsi que la Protection civile a perdu durant cette saison deux de ses éléments lors des opérations de sauvetage de noyade à Béjaïa et à Annaba. S'agissant de l'utilisation des engins nautiques dans les zones de baignade, le bilan relève 22 accidents et un cas de décès.

Incendies de forêt

Les incendies de forêt relèvent d'un domaine où les éléments de la Protection civile ont été «très sollicités». Pour le directeur de la communication de la Protection civile, la mise en place d'un dispositif préventif de proximité comme moyen d'anticipation, a porté ses fruits. «Nous avons enregistré une baisse des feux de forêt en début de la saison estivale par rapport à la même période de l'année passée». Et d'expliquer que même si le nombre de foyers d'incendie a augmenté, l'intensité des dégâts causés a, quant à elle, été réduite. Pour sa part, le sous-directeur de la protection du patrimoine forestier, Abdelghani Boumessaoud, précise que 1 486 foyers d'incendie ont été recensés ayant parcouru 8 555 hectares. «3 200 ha de forêt, 2 426 ha de maquis et 2 910 ha de broussailles ont été ravagés par le feu, soit une moyenne de 19 foyers d'incendie par jour et une superficie de 15,75 ha par foyer», détaille-t-il encore. En tête de liste, il cite la wilaya de Béjaïa avec 1 866 ha détruits par le feu suivie de Sidi-Bel-Abbès avec 1 031 ha et de Boumerdès avec 606 ha.

Abdelghani Boumessaoud estime qu'il est encore tôt pour dire que «nous sommes dans les normes. La seule chose que nous pouvons confirmer c'est que nous sommes en deçà des statistiques enregistrées l'année précédente».

Il plaide ainsi pour des campagnes de sensibilisation très ciblées. «Ce n'est ni l'écolier, ni le collégien, ni le lycéen qui provoquent des feux de forêt. Il faut plutôt cibler les agriculteurs, les éleveurs et les apiculteurs, ce sont les plus concernés», dit-il. Il appelle également à l'implication de tout le monde car, dit-il, «notre patrimoine forestier est très réduit».

Accidents de la route

Pour le colonel Achour, les chiffres enregistrés depuis le début de l'année 2016 sont révélateurs et ne cessent de grimper. D'ailleurs, déplore-t-il, «un accident de la circulation s'est produit ce matin (ndlr hier dimanche) sur la route entre Naâma et Tlemcen et a fait sept morts».

Le bilan de la Protection civile relève que depuis janvier dernier, 3 581 accidents de la route ont été recensés. «Des accidents qui ont engendré 44 049 blessés et 1 267 décès sur les lieux de l'accident», précise l'intervenant. Des chiffres effarants qui incombent à l'«imprudence» et au «non-respect» du code de la route.

Ry. N.